



Retraites complémentaires

Arrco et Agirc :

Le Medef persiste dans les mesures régressives... La CGT avance un contre-projet !

La situation financière de l'Arrco et de l'Agirc est dégradée, notamment du fait de la crise. La destruction massive d'emplois, la précarisation et la stagnation salariale conduisent à une baisse de la masse salariale, et donc à une baisse des cotisations.

→ **Le Medef veut profiter de cette situation pour imposer des nouvelles mesures régressives, qu'il qualifie par avance de mesures « conservatoires ».**

Il a obtenu, avec l'appui des organisations syndicales de salariés (hormis la CGT) d'ouvrir de nouvelles négociations qui ont débuté le 22 novembre dernier.

Lors de la dernière réunion de négociation qui s'est déroulée le 15 janvier, le Medef persiste à vouloir imposer l'austérité aux salariés et aux retraités, avec en particulier :

1. L'évolution des pensions pour 2013 au niveau de l'inflation moins 1,5 point, puis de 2014 à 2017 au niveau de l'inflation moins 1 point : *si une telle décision était prise, cela impactera aussi, sans aucun doute, l'augmentation des pensions du régime général.*
2. Une baisse du montant des pensions de réversion de 60 à 56 % dès le 1^{er} janvier 2014 et un âge minimum qui passerait de 55 à 60 ans à l'ARRCO.
3. Le recul de l'âge d'accès à une retraite sans abattement de 62 à 64 ans.
4. La réduction de 30 % des droits des chômeurs.

La CGT revendique des mesures au service du plein emploi

Au-delà de la situation des retraités actuels et futurs, ces améliorations sont indispensables pour aider à la reconquête du plein emploi, notamment dans le secteur industriel, en stimulant la consommation des retraités actuels et futurs, donc la demande intérieure.

Pour la CGT, il est possible de financer les régimes de retraite afin de garantir un niveau de pension pour toutes et tous...

Soulignons que la reconquête du plein emploi est un élément incontournable pour assurer la pérennité de notre protection sociale et donc de nos régimes de retraite.

La CGT a exprimé sa totale opposition au projet patronal et avance un contre projet argumenté et chiffré pour démontrer qu'il est possible de faire autrement...

Déficit des deux régimes en 2011 = **3,8 milliards d'euros.**

- Soumettre à cotisations la participation, l'intéressement, l'abondement des PEE, l'abondement des Perco et enfin les stocks options et les actions gratuites = **plus de 2 milliards d'euros** soit la moitié du déficit sur une année.
- Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises = **10 milliards d'euros supplémentaires dans les régimes**, soit 2,5 fois le déficit annuel.

- Equilibrer le financement des régimes sur la base d'une **augmentation des cotisations** (1,36 point Arrco et 2,60 points Agirc) **supportée à 90 % par les employeurs** et à 10 % par les salariés.
- **Modulation des cotisations.** Les entreprises à fort taux de main d'œuvre ne seraient pas concernées par l'augmentation (ce qui concerne l'essentiel des artisans, TPE...).

Il nous faut imposer la mise en œuvre de dispositions favorables aux retraités actuels et futurs... Tous ensemble, nous allons nous y employer !

Exigeons une autre répartition des richesses créées !

**Je revendique la justice sociale et j'adhère à la CGT...
Ensemble dans le syndicat, nous serons plus forts.**

Nom..... Prénom.....

Entreprise

Adresse personnelle.....

Code Postal..... Ville..... Tél.....

Bulletin à renvoyer à l'Union départementale CGT du Nord - Bourse du Travail - Boulevard de l'Usine
59030 Lille Cedex - Tél. 03 20 62 11 62 Fax 03 20 62 11 60 E-mail : cgtnord@wanadoo.fr